

Cher(e) abonné(e),

En cette nouvelle année qui débute, toute l'équipe Moniteur Juris vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité, pour vous-même et pour vos proches. Que cette année vous apporte aussi réussite et satisfactions professionnelles.

Comme chaque année, retrouvez le **calendrier des temps forts Moniteur Juris 2022**. Ce calendrier va vous permettre d'être informé de toute l'actualité liée à votre abonnement. Vous y trouverez les dates d'envoi des newsletters, des emails Connect#, les dates de mises à jour de tous les contenus de Moniteur Juris, ainsi que les Rendez-Vous Experts qui jalonnent 2022.

Il nous reste donc à vous souhaiter une excellente utilisation de votre abonnement.

Nous vous renouvelons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, et vous prions d'agréer, cher(e) abonné(e), l'assurance de nos cordiales salutations.

L'équipe Moniteur Juris



CONTRATS PUBLICS N°226 EST EN LIGNE

La commande publique à l'aune du développement durable

La publication de la loi Climat et Résilience le 24 août dernier confirme que la commande publique constitue un levier pour le développement durable. Au-delà des obligations croissantes portant sur les achats durables, une diversité d'outils relatifs aux aspects économiques, sociaux et environnementaux sont à la disposition des acheteurs. Ainsi, les prescriptions environnementales peuvent être intégrées à différents stades : elles sont prises en compte non seulement lors de la définition des besoins par l'acheteur public, mais aussi dans le cadre de la phase de consultation des entreprises ainsi que dans la phase d'exécution.

Voici le sommaire de ce dossier :

- [La mise en œuvre des prescriptions environnementales dans les marchés publics](#) - Jean-Baptiste Berlottier-Merle
- [Économie circulaire et achat public : quelles contraintes pour les acheteurs ?](#) - Adrien Fourmon
- [Commande publique et matériaux biosourcés](#) - Olivier Ortega
- [Les conditions d'exécution d'un marché public : un levier d'intégration des matériaux biosourcés ?](#) - Cécile Lavis
- [Le développement durable, nouveau pilier de la commande publique ou membre fantôme ?](#) - Matthieu Kluczynski
- [Loi Climat et Résilience : renforcement du SPASER](#) - Julien Bosquet
- [Objectif de développement durable et spécifications techniques dans le cadre de la loi Climat et Résilience](#) - Marie-Hélène Pachon-Lefèvre et Alexandra Ouzar
- [Loi Climat et Résilience : environnement et critères d'analyse des offres](#) - Bruno Mounier
- [Prise en compte des enjeux environnementaux dans le cadre des conditions d'exécution des marchés](#) - Anthony Bron
- [Nouveau motif d'exclusion de soumissionnaires introduit par la loi Climat et Résilience](#) - Alice Messin-Roizard et Justine Orier

JE LE CONSULTE



CONTRATS PUBLICS N°225 EST EN LIGNE

CCAG-Maîtrise d'œuvre : mode d'emploi

Tous les CCAG ont fait l'objet d'une réforme entrée en vigueur le 1^{er} avril dernier mais l'un d'entre eux occupe une place particulière car il n'existait pas antérieurement : il s'agit du CCAG des marchés publics de maîtrise d'œuvre autrement appelé CCAG-Maîtrise d'œuvre. Compte tenu du caractère « relativement » nouveau de ce document, il semblait important d'y consacrer un dossier. Ainsi, les auteurs ont analysé les relations unissant ce CCAG, le Code de la commande publique et d'autres CCAG. En outre, ils se sont penchés sur l'étude des stipulations importantes concernant les assurances, les prix, les prestations supplémentaires, le régime des droits exclusifs...

Voici le sommaire de ce dossier :

- [Présentation générale du nouveau CCAG-Maîtrise d'œuvre](#) - Simon Daboussy et Auberi Gaudon
- [CCAG-MOE et CCAG-PI : quelles différences ?](#) - Jean-Jacques Seine
- [CCAG-Maîtrise d'œuvre et Code de la commande publique : des relations complexes ?](#) - Vincent Drain
- [Rédaction d'un marché de maîtrise d'œuvre ou comment articuler entre eux, le CCP, les CCAG de maîtrise d'œuvre et de travaux](#) - Olivier Hache
- [Volet assurantiel du CCAG-Maîtrise d'œuvre](#) - Aurélie Cros et Frédéric Castela
- [Les prix dans le cadre du CCAG-Maîtrise d'œuvre](#) - Alexandra Tavares-Lemire et Nicolas Corlouer
- [L'évolution des modalités de règlement issue du CCAG-Maîtrise d'œuvre](#) - Pierre Jakob
- [Prestations supplémentaires et délais d'exécution dans le CCAG-Maîtrise d'œuvre](#) - Edouard Clot
- [Prolongation de la durée du chantier de plus de 10 % : un « droit » à rémunération complémentaire ?](#) - Jérémie Couette et Christophe Cabanes
- [La constatation de l'exécution des prestations dans les marchés de maîtrise d'œuvre](#) - Guillaume Rossignol-Infante
- [Le régime des droits exclusifs dans le nouveau CCAG-Maîtrise d'œuvre](#) - Augustin Pfirsch et Evangélie Karamitrou
- [Interruption et suspension des prestations du maître d'œuvre](#) - Patrice Cossalter
- [L'article 20 du CCAG PI 2009 : pérennité ou rémission pour la maîtrise d'œuvre ?](#) - Mathieu Blossier
- [Le CCAG-Maîtrise d'œuvre : admis avec observations](#) - Benoit Gunsley

JE LE CONSULTE

DROIT DES MARCHÉS PUBLICS & CONTRATS PUBLICS SPÉCIAUX A ÉTÉ MIS À JOUR

À l'occasion de cette mise à jour, les auteurs ont actualisé et modifié des dossiers concernant les critères organique et matériel dans le cadre de la notion de marché public, l'anéantissement du contrat, les marchés de défense ou de sécurité ou bien encore les conventions d'occupation du domaine public...

Voici les dossiers mis à jour :

► Droit des marchés publics

- [II.310 - Opérateurs privés](#)
- [II.410 - Besoins](#)
- [II.420 - Travaux](#)
- [III.222 - Les hypothèses de marchés passés sans publicité ni mise en concurrence](#)
- [III.680 - Anéantissement du contrat \(ou absence de contrat\) : hypothèses et conséquences](#)
- [III.681 - Anéantissement du contrat : enrichissement sans cause et dépenses utiles](#)
- [III.682 - Anéantissement du contrat : faute et préjudice](#)
- [IV.101 - La portée du contrat](#)

► Contrats publics spéciaux

- [II.120 - Marchés de défense ou sécurité : règles de passation spécifiques](#)
- [II.130 - Marchés de défense ou de sécurité : règles d'exécution spécifiques](#)
- [III.320 - Passation des contrats du concessionnaire](#)

- [III.340 - Expiration de la concession d'aménagement](#)
- [IV.110 - Identification des biens publics](#)
- [IV.120 - Protection des biens](#)
- [IV.130 - Utilisation des biens publics](#)
- [IV.140 - Règles de concurrence](#)
- [IV.150 - Répartition des compétences contentieuses](#)
- [IV.240 - Conventions d'occupation du domaine public](#)
- [IV.250 - Conventions d'occupation du domaine public constitutives de droits réels : bail emphytéotique administratif \(BEA\)](#)
- [IV.251 - Conventions d'occupation du domaine public constitutives de droits réels : bail emphytéotique hospitalier \(BEH\)](#)

JE LE CONSULTE

LES DOSSIERS
Commande
Publique

LE N°38 DES DOSSIERS COMMANDE PUBLIQUE EST EN LIGNE

Au sommaire du numéro 38 des Dossiers Commande publique, vous trouverez un **dossier consacré à la maîtrise d'œuvre**. Il revient notamment sur la question de la rémunération des maîtres d'œuvre privés par les maîtres d'ouvrage publics et l'actualité jurisprudentielle de la matière.

La chronique porte sur les enjeux en matière d'informations à transmettre aux candidats dans le cadre de l'ouverture du transport public ferroviaire à la concurrence.

Vous y trouverez notamment les articles suivants :

- [Editorial](#)
- [La maîtrise d'œuvre dans la commande publique](#) - Romain Balzac et Stéphane Jacquet
- [Rémunération des maîtres d'œuvre privés par les maîtres d'ouvrage publics : comment mettre fin à 30 années de cercle vicieux ?](#) - Grégory Berkovicz, Stéphane Jacquet et Romain Balzac
- [Actualité jurisprudentielle relative à la maîtrise d'œuvre](#) - Marie Kurt

► Chronique

- [Ouverture à la concurrence du transport public ferroviaire régional : l'enjeu des informations à transmettre aux opérateurs soumissionnaires](#) - Benoît Polderman

JE LE CONSULTE

LES DOSSIERS
Collectivités
Territoriales

LE N°61 DES DOSSIERS COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EST EN LIGNE

Ce numéro est consacré au thème de la relance économique.

La crise de la Covid-19 a surpris, par son ampleur, sa durée, ses conséquences sur le plan économique, social... Même si cette épreuve n'est pas encore totalement derrière nous, ses effets, catastrophiques sur l'économie dans un premier temps, ont été pris en compte par les pouvoirs publics. Des mesures adaptées, en particulier pour éviter l'effondrement rapide et brutal des entreprises, ont permis, par le mécanisme du chômage partiel entre autres, de maintenir un emploi correct. Cette doctrine dite du « quoi qu'il en coûte » a mobilisé les acteurs au plan national comme au plan local. Les collectivités territoriales et leurs groupements ont également œuvré dans cette période particulièrement difficile. Elles ont ainsi été sollicitées par les pouvoirs publics dans le cadre du grand plan de relance ; l'investissement local est ainsi encouragé, dans différents domaines, qu'il soit agricole, industriel ou de services. Le président de la République a récemment confirmé cet engagement dans tout le secteur des énergies renouvelables et de l'innovation technologique ; les collectivités ont toute leur part dans ce défi.

C'est à l'analyse des mécanismes mis en place que ce numéro des Dossiers Collectivités territoriales souhaite consacrer ses réflexions. Ainsi, en complément des veilles législatives, réglementaires et jurisprudentielles dans les rubriques Contrats /

Décentralisation / Fonction publique / Responsabilité et Urbanisme, ce numéro propose deux chroniques.

Vous y trouverez les articles suivants :

- **Éditorial** : Après la crise, la relance ! - Hélène Pauliat
- **Contrats** - Veille législative et réglementaire
- **Contrats** - Veille jurisprudentielle
- **Décentralisation** - Veille législative et réglementaire
- **Décentralisation** - Veille jurisprudentielle
- **Fonction publique** - Veille législative et réglementaire
- **Fonction publique** - Veille jurisprudentielle
- **Responsabilité** - Veille législative et réglementaire
- **Responsabilité** - Veille jurisprudentielle
- **Urbanisme** - Veille réglementaire
- **Urbanisme** - Veille jurisprudentielle

► **Chroniques**

- **Relance économique et investissement local** - Francis Mallol (rubrique Décentralisation)
- **Collectivités territoriales et relance économique : le cas des entreprises en difficulté** - Francis Mallol (rubrique Responsabilité)

JE LE CONSULTE



VISIONNEZ LES DERNIERS REPLAYS RENDEZ-VOUS EXPERTS

- Le BIM dans les projets de construction publique, enjeux et points d'attention
- Actualité trimestrielle du droit de la construction
- Actualité trimestrielle du droit de l'urbanisme
- Point sur la réforme des sûretés immobilières



Mon compte



Assistance



Parrainage



Calendrier 2022

Nous faisons partie du groupe Infopro Digital leader de l'information des professionnels :

Groupe Moniteur RCS Nanterre B 403 080 823.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression à partir de cette page web :

[Charte des Données Personnelles](#) ou en écrivant à rgpd.editions@infopro-digital.com.

Pour stopper la réception de nos messages, [suivez ce lien](#).

© 2022